



CCAS DE TOURRETTES-SUR-LOUP
FICHE D'INSCRIPTION - NOËL 2026
REPAS DES AÎNÉS OU COLIS DE NOËL

INSCRIPTIONS JUSQU'AU JEUDI 29 OCTOBRE 2026 INCLUS

Pour s'inscrire : habiter Tourrettes-sur-Loup, être inscrit(e) sur la liste électorale de la commune et avoir 72 ans au plus tard le 31 décembre 2026.

Les personnes éligibles au dispositif Noël 2025 conservent leur droit en 2026.

1. VOS COORDONNÉES

Adresse

Code postal / commune

Téléphone portable

Courriel

@

Nombre de personnes à inscrire : ☐ 1 personne ☐ 2 personnes

Aucune copie de pièce d'identité n'est à joindre à la fiche d'inscription. Le CCAS pourra en demander la présentation si nécessaire.

2. LES PERSONNES À INSCRIRE

PERSONNE 1

Nom

Prénom

Date de naissance

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

☐ Je confirme être inscrit(e) sur la liste électorale de Tourrettes-sur-Loup.

☐ J'étais éligible au dispositif Noël 2025 (à cocher seulement si j'ai moins de 72 ans).

PERSONNE 2 - à compléter uniquement si une deuxième personne s'inscrit

Nom

Prénom

Date de naissance

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

Téléphone portable

☐ Je confirme être inscrit(e) sur la liste électorale de Tourrettes-sur-Loup.

☐ J'étais éligible au dispositif Noël 2025 (à cocher seulement si j'ai moins de 72 ans).

3. VOTRE CHOIX : UN COLIS OU UN REPAS

Cochez une seule formule correspondant au nombre de personnes inscrites sur cette fiche.
Une même personne choisit un repas ou un colis.

SI UNE SEULE PERSONNE S'INSCRIT

☐ 1 repas

☐ 1 colis SOLO - pour une personne

☐ Je renonce à ce colis et demande au CCAS de le réattribuer selon le règlement.

SI DEUX PERSONNES S'INSCRIVENT

☐ 2 places au repas

☐ 1 colis DUO - pour deux personnes

☐ Je renonce à ce colis et demande au CCAS de le réattribuer selon le règlement.

☐ 1 place au repas + 1 colis SOLO

Nom et prénom de la personne présente au repas : _____

Le dépôt de cette fiche ne vaut pas confirmation.

Le CCAS confirmera l'inscription au plus tard le 15 novembre 2026, par courriel ou, à défaut, par SMS au numéro de téléphone portable indiqué sur cette fiche.

4. SI VOUS AVEZ CHOISI LE REPAS

Repas : mardi 15 décembre 2026 à 12 h - Espace Paul Ceuzin, salle Prévert, 1 route du Pré Neuf.

À l'entrée, la personne inscrite présentera la confirmation du CCAS, sur papier ou sur son téléphone. Une pièce d'identité pourra également lui être demandée.

ACCESSIBILITÉ LIÉE À UN HANDICAP

À compléter uniquement si un handicap nécessite un aménagement pour accéder à la salle ou s'installer à table.

Personne concernée : _____

Aménagement utile à signaler : _____

TRANSPORT - PERSONNES SEULES ET ISOLÉES

☐ Je sollicite un transport pour le repas en tant que personne seule et isolée, non véhiculée.

Le CCAS confirmera si une solution peut être proposée, selon les possibilités et les disponibilités.

PLACEMENT À TABLE

Aucun plan de table n'est prévu et, hors aménagement lié au handicap, le CCAS ne réserve pas de table. Pour être réunis, les convives doivent arriver dès 12 h. Des cartons « Place réservée » seront mis à leur disposition à l'entrée ; ils les placeront eux-mêmes sur les places disponibles.

5. SI VOUS AVEZ CHOISI LE COLIS

Retrait au CCAS - Hôtel de Ville, 1 place Maximin-Escalier, rez-de-chaussée.

Distribution : **jeudi 10 ou samedi 12 décembre 2026, de 9 h à 17 h**, sans interruption.

Présentez la confirmation du CCAS et une pièce d'identité.

PROCURATION POUR LE RETRAIT DU COLIS

À compléter uniquement si une autre personne retirera le colis.

Bénéficiaire du colis : _____

Personne autorisée : _____

**Téléphone de la personne
autorisée**

Courriel de la personne autorisée

@ _____

La procuration peut également être rédigée à la main sur papier libre et remise au moment du retrait du colis.

Fait le : ____ / ____ / 2026 **Signature du bénéficiaire :** _____

La personne autorisée présentera cette procuration, la confirmation, une copie ou l'original de la pièce d'identité du bénéficiaire et l'original de sa propre pièce d'identité.

6. DÉCLARATION ET SIGNATURE

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, avoir pris connaissance du règlement Noël 2026 et m'engage à signaler tout changement, annulation ou empêchement. Je reconnais qu'une fiche d'inscription incomplète ou illisible ne pourra pas être enregistrée.

Fait à Tourrettes-sur-Loup, le

Signature du demandeur

RETOUR DE LA FICHE D'INSCRIPTION AVANT LE JEUDI 29 OCTOBRE 2026 INCLUS : au CCAS ou à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture, ou par courriel à CCAS@TSL06.FR.
Renseignements : 04 93 59 40 75 - CCAS, Hôtel de Ville, 1 place Maximin-Escalier, 06140 Tourrettes-sur-Loup.

CADRE RÉSERVÉ AU CCAS

N° dossier : N26-_____

Réception : ____ / ____ / 2026
Dossier : ☐ Complet ☐ Incomplet

Confirmation : ☐ Courriel ☐ SMS
Date : ____ / ____ / 2026